

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

26 SEPT 2018

N° 18.0397 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Conservateurs Restaurateurs de Musée pour le compte du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, session 2018.

Ce sont :

#### CONSERVATEURS RESTAURATEURS DE MUSÉE

#### ADMISSIBLES

| N°ORDRE | NOM ET PRENOM (s)                    | RECEPISSE | N°CNIB   | DATE NAISS. |
|---------|--------------------------------------|-----------|----------|-------------|
| 1       | BALMA RICHARD                        | 000072    | B1150474 | 30/12/86    |
| 2       | GNESSIEN ABDRAMANE                   | 130002    | B3827990 | 21/09/90    |
| 3       | HEBIE MAMADOU                        | 000051    | B9954549 | 31/12/88    |
| 4       | KARAMBIRI FOUSSENI                   | 035005    | B9021645 | 31/07/90    |
| 5       | SOULAMA FIÈLÂNGOU JUSTINE            | 000060    | B2686697 | 11/04/90    |
| 6       | YAMEOGO PIERRE ERIC POUGOUGA-PAWENDE | 000093    | B1192941 | 27/06/90    |

Arrêté la présente liste à 6 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

**CONSERVATEURS RESTAURATEURS DE MUSÉE**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**

